



Versement par notaire d'une partie de la vente

Par **jandot**, le **27/07/2008** à **11:42**

Bonjour, l'épouse survivante de mon père souhaite transférer lors de la vente de sa maison à mes enfants une somme provenant de l'assurance vie de mon père et du tiers de leur maison qu'elle a reçue en toute propriété suite à la succession. Son fils est bénéficiaire de ses autres assurances vie et a la maîtrise de tous ses comptes. Je lui propose d'ouvrir une nouvelle assurance vie avec mes enfants comme bénéficiaires et demander au notaire de transférer la somme en cause sur cette nouvelle assurance vie. Mes enfants l'accepteront soit directement à l'ouverture soit par lettre ultérieure. Le notaire va-t-il accepter de faire un chèque à part et quelle astuce pour éviter que ce chèque ne tombe entre les mains de son fils ? Merci d'avance de votre aide

Par **Visiteur**, le **27/07/2008** à **19:58**

Mais pouvez vous préciser un peu ?...*vente de sa maison à mes enfants* [s]/[s]
Bien entendu, l'assurance-vie est une solution, mais encore faut-il qu'elle soit d'accord pour l'acceptation de la clause bénéficiaire.
Bien cordialement